

Académie Française de Judo

13^e session

Mardi 22 janvier 2019

COMPTE RENDU



Académie Française de Judo

1. Ouverture de session par le Secrétaire (10h15) :

Une minute de silence est observée en hommage à Monsieur Bernard Tchoullouyan.

André Bourreau procède à l'ouverture de la session, il excuse les membres absents à savoir Messieurs Fabien Canu, Henri Courtine, Jacques Le Berre, Yvon Mautret, Jean-Jacques Mounier, Louis Renelleau, Jean-Pierre Tripet et Patrick Vial.

André Bourreau remet officiellement l'insigne de l'Académie à Michel Brousse.

2. Compte-rendu de la dernière session et approbation :

Frédérico Sanchis souligne que le rédacteur de la Gazette est un invité permanent des réunions du bureau contrairement à ce qui est noté page 4 du compte rendu de la dernière session.

Pas d'autre remarque.

Le compte-rendu proposé est modifié en ce sens.

Il est ainsi soumis au vote de l'Académie, sous réserve de cette modification.

Décision : Compte-rendu approuvé avec la modification demandé à l'unanimité.

3. Installation des 2 nouveaux membres actifs permanents : Madame Pascale Pierrot-Cracco et Monsieur André Andermatt.

Cérémonie menée par Gérard Gautier. Installation de Madame Pascale Pierrot-Cracco ayant pour parrain André Bourreau et de Monsieur André Andermatt ayant pour parrain Jean-Claude Brondani.

Lecture et signature du texte d'engagement par les 2 nouveaux membres.

Remise à chacun de l'insigne de l'Académie.

4. Parution de la Gazette (Présentation de F. Sanchis).

Frédérico Sanchis rappelle les différentes rubriques qui composent la Gazette et redonne le contenu proposé et adopté par l'Académie pour ce premier numéro.

Elle sera envoyée, sous forme électronique à l'ensemble des ceintures noires : la parution est prévue au cours du mois de Février.

L'Académie valide cette proposition.

5. Communication par Michel BROUSSE : Les valeurs du judo au XXI^e siècle

Plan de l'exposé :

- Le XXI^e siècle, un temps de ruptures
- Le contrôle social de la violence
- Le code moral du judo français
- Sacrifices et sacrilèges
- L'équilibre des traditions et de la modernité

À la suite de la lecture de l'exposé, Jean-Luc précise que ce n'est pas sur des faits divers que l'on peut porter une analyse. Il faut rester vigilants pour préserver les traditions.

6. Photo de la nouvelle composition de l'Académie



Académie Française de Judo

ORDRE DU JOUR DE SESSION

2^{ème} partie

7. Site Internet (intégration au site fédéral)

Sur la « home page » du site : logo en haut et à droite avec un lien vers l'onglet « culture » et l'onglet « la fédération ».

Une alimentation pertinente et régulière sera nécessaire.

L'Académie valide la poursuite des travaux entrepris sur le site internet.

8. Etat des dossiers en cours :

Point sur les interviews : 20 interviews réalisées à ce jour en 4 séances. Nous allons continuer ces interviews. Il est nécessaire de générer une liste des pionniers et autres personnalités hors du milieu fédéral afin d'éviter les « loupés ».

Prix & labels : création d'un groupe de travail pour définir les critères d'obtention.

Jean-Claude Brondani propose de décerner le prix de l'Académie à Thierry Rey pour son livre « Sept vies ». Il recommande cet ouvrage aux académiciens et leur propose de donner, après lecture, leur avis sur ce dernier.

Bibliographie recommandée par l'Académie : liste en cours (Frédérico Sanchis).

Michel Brousse précise qu'il faut également valoriser les ouvrages anciens.

Harmonisation de la terminologie du vocabulaire spécifique judo (intervention de Didier Janicot) : création d'un groupe de travail composé de 4/5 personnes dont N. Kawaishi et S. Yasumoto.

Le travail dans les régions : définir la frontière entre l'Académie et la Culture judo. Pascale Pierrot-Cracco souligne que le relais dans les régions est compliqué. Peut-être faut-il envisagé l'implication du vice-président culture pour l'Académie. L'Académie se doit également de conserver la mémoire et les faits dans les régions.

Présence de l'Académie dans le monde du judo : nous souhaitons que l'Académie soit reconnue dans les différentes structures de la Fédération (Cercle des ceintures noires, le conseil d'administration, etc.).

Question posée par l'Académie : « Pourquoi ne pas prévoir un « dojo info » où l'on expliquerait ce qu'est l'Académie et ses missions ? »

Le secrétaire général de l'Académie, Monsieur André Bourreau prendra rendez-vous avec le secrétaire général de la Fédération pour lui faire part de sa demande.

Autre point : il a été évoqué de mettre en places des soirées de l'Académie.

L'Académie approuve la conduite générale des travaux et leur poursuite.
--

9. Calendrier prévisionnel et fermeture des travaux

Prochaine session : **Mercredi 10 Avril 2019**

Pas d'autre remarque faite par l'Assemblée.

La session est clôturée.

Fermeture de la séance : **15h48**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

PROCÈS-VERBAL

- 1. Ouverture des travaux à 15H50**
- 2. Rapport d'activités 2018 par le Secrétaire Général et approbation**

Aucune remarque n'est formulée

Décision : le rapport d'activités 2018 est approuvé à l'unanimité.

- 3. Intervention du Président de la FFJDA**
Pas d'intervention, le Président étant attendu pour un rendez-vous.

- 4. Présentation des comptes et approbation : Bilan et quitus de gestion**

Aucune remarque n'est formulée

Décision :
L'Académie approuve les compte tels que présentés.
Elle donne quitus de gestion au secrétaire pour la conduite des actions de l'Académie.

- 5. Clôture de l'Assemblée Générale à 16h15**